

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Janvier 2024



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 9 février 2024

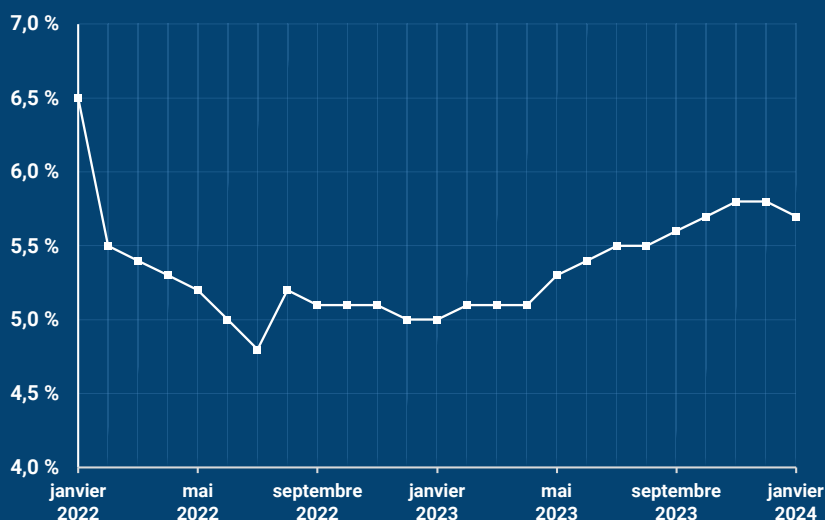
Statistiques nationales

En janvier, 37 000 nouveaux emplois ont été créés, l'emploi global augmentant de 0,2 % dans l'ensemble du pays. Le taux de chômage est descendu à 5,7 %, la première baisse depuis décembre 2022, bien qu'elle soit en partie attribuable à une baisse du taux d'activité de 0,2 point de pourcentage. À 61,6 %, le taux d'emploi est maintenant à son plus bas niveau depuis janvier 2022. En résumé, alors que l'économie continue de créer des emplois, les récentes croissances de la population canadienne en âge de travailler dépassent la demande immédiate de travailleuses et travailleurs sur le marché du travail. Il est également évident que la qualité des emplois a diminué au cours des derniers mois (voir la section sur les indicateurs nationaux de précarité).

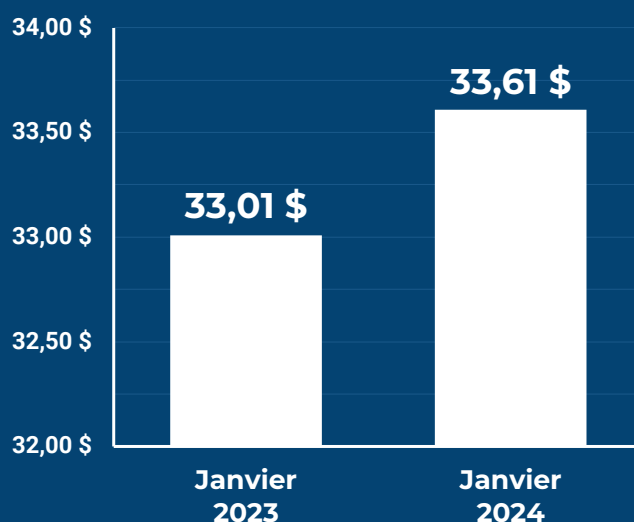
Le salaire horaire moyen d'une année à l'autre a légèrement diminué en janvier, passant de 5,4 à 5,3 %, bien qu'il demeure supérieur de 1,8 % en tenant compte de l'inflation. Le nombre de travailleuses et travailleurs couverts par une convention collective est resté stable à 30,5 %.

	Moyenne sur 5 ans jan. 2018 à jan. 2022	Janvier 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 884 940	20 032 300	20 324 900	20 362 200	329 900 1,6 %	37 300 0,2 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	5,0	5,8	5,7	0,7	-0,1
Taux de participation (%) ³	65,6	65,7	65,5	65,3	-0,4	-0,2
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,5	30,9	30,5	30,5	-0,4	0,0
Salaire horaire moyen ⁵	29,38 \$	33,01 \$	34,45 \$	34,75 \$	5,3 %	0,9 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	32,96 \$	33,01 \$	33,32 \$	33,61 \$	1,8 %	nd

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



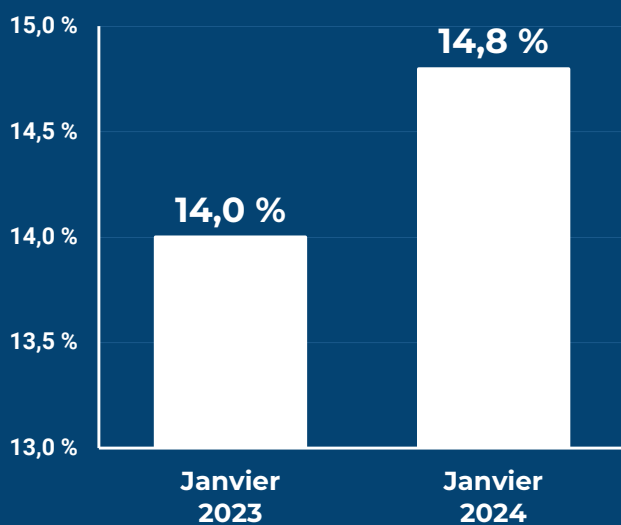
Indicateurs nationaux de précarité

En janvier, d'autres indices ont montré que la détérioration des conditions du marché du travail nuisait à la qualité des emplois. Le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 49 000 postes, ce qui signifie que la croissance de l'emploi du mois dernier s'est faite au détriment de près de 12 000 emplois à temps plein. Les taux de sous-utilisation et de sous-emploi ont donc augmenté, le nombre de personnes en âge de travailler qui

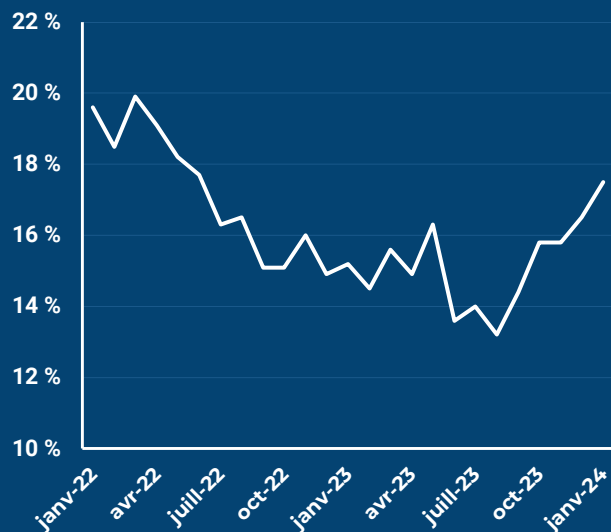
	Jan. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,7	18,8	19,1	0,4	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,8	38,6	38,9	-0,9	0,3
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,4	7,3	8,4	1,0	1,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,0	13,8	14,8	0,8	1,0
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,7	5,7	5,4	-0,3	-0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,4	10,8	10,1	-0,3	-0,7
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,2	3,3	3,2	0,0	-0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,2	6,0	5,7	-0,5	-0,3
<i>Saisonnier (%)</i>	1,0	1,4	1,2	0,2	-0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,0	19,5	19,4	0,4	-0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	5,00 \$	4,93 \$	4,69 \$	-6,3 %	-4,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	704,6	789,7	843,2	19,7 %	6,8 %

ne travaillaient involontairement pas à temps plein ayant augmenté. Le taux de participation des jeunes a connu une nouvelle baisse, le groupe des femmes âgées de 15 à 24 ans affichant le taux le plus bas (62,5 %) depuis mai 2000 (à l'exclusion des fermetures attribuables à la pandémie). Le nombre de chercheurs d'emploi au chômage depuis 27 semaines ou plus a connu une forte hausse, atteignant 17,5 % (voir le graphique ci-dessous).

Taux de sous-emploi



Chômage de longue durée



Statistiques régionales

En janvier, l'emploi a surtout connu une croissance au Canada atlantique, en Ontario et dans les Prairies. Le Canada atlantique a enregistré une hausse de 12 600 emplois (+1,0 %), suivi des Prairies à 10 800 emplois (+0,3 %). La moitié des nouveaux emplois, soit 23 800 (+0,3 %), ont été créés en Ontario.

La Colombie-Britannique a connu une perte marginale de 2 600 emplois (-0,1 %) tandis que le Québec a observé une baisse de 7 500 emplois (-0,2 %). D'une année à l'autre, le Québec a connu la plus faible marge de croissance de l'emploi, tant en chiffres absolus (+20 000) qu'en pourcentage (+0,4 %), des chiffres qui montrent un contraste marqué avec le plus fort de la pandémie de COVID-19, période pendant laquelle le Québec tendait à surpasser les autres régions. Depuis le début de 2023, la région des Prairies a créé 125 000 nouveaux emplois, suivie de l'Ontario (+86 000), de la Colombie-Britannique (+71 000) et du Canada atlantique (+43 000).

Les salaires horaires étaient uniformément plus élevés dans l'ensemble des régions, bien que les salaires réels (corrigés en fonction de l'inflation) aient connu une baisse au Québec (-0,1 %) et n'aient que marginalement dépassé le coût de la vie plus élevé dans les Prairies (+0,5 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Jan. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 197 800	1 241 200	43 400 3,6 %	12 600 1,0 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,6	0,3	0,5
Taux de participation (%)	61,0	61,6	0,6	0,7
Taux de syndicalisation (%)	33,4	32,5	-0,9	0,0
Salaire horaire moyen	28,70 \$	30,44 \$	6,1 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	28,70 \$	29,44 \$	2,6 %	nd



Québec

	Jan. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 504 600	4 524 400	19 800 0,4 %	-7 500 -0,2 %
Taux de chômage (%)	4,0	4,5	0,5	-0,3
Taux de participation (%)	65,1	64,5	-0,6	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	39,1	39,3	0,2	0,4
Salaire horaire moyen	32,25 \$	33,32 \$	3,3 %	0,9 %
Salaire horaire moyen réel	32,25 \$	32,22 \$	-0,1 %	nd



Ontario

	Jan. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 851 800	7 937 700	85 900 1,1 %	23 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,2	6,2	1,0	-0,1
Taux de participation (%)	65,6	64,8	-0,8	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,8	26,1	-0,7	-0,2
Salaire horaire moyen	33,96 \$	36,14 \$	6,4 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	33,96 \$	34,95 \$	2,9 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Jan. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 698 400	3 823 500	125 100 3,4 %	10 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,6	0,2	-0,1
Taux de participation (%)	69,0	68,7	-0,4	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	28,6	28,2	-0,4	-0,3
Salaire horaire moyen	32,66 \$	33,94 \$	3,9 %	-0,5 %
Salaire horaire moyen réel	32,66 \$	32,83 \$	0,5 %	nd



Colombie-Britannique

	Jan. 2023	Jan. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 764 400	2 835 300	70 900 2,6 %	-2 600 -0,1 %
Taux de chômage (%)	4,5	5,4	0,9	-0,1
Taux de participation (%)	65,0	65,3	0,3	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	30,8	30,8	0,0	0,3
Salaire horaire moyen	33,97 \$	36,24 \$	6,7 %	1,5 %
Salaire horaire moyen réel	33,97 \$	35,05 \$	3,2 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

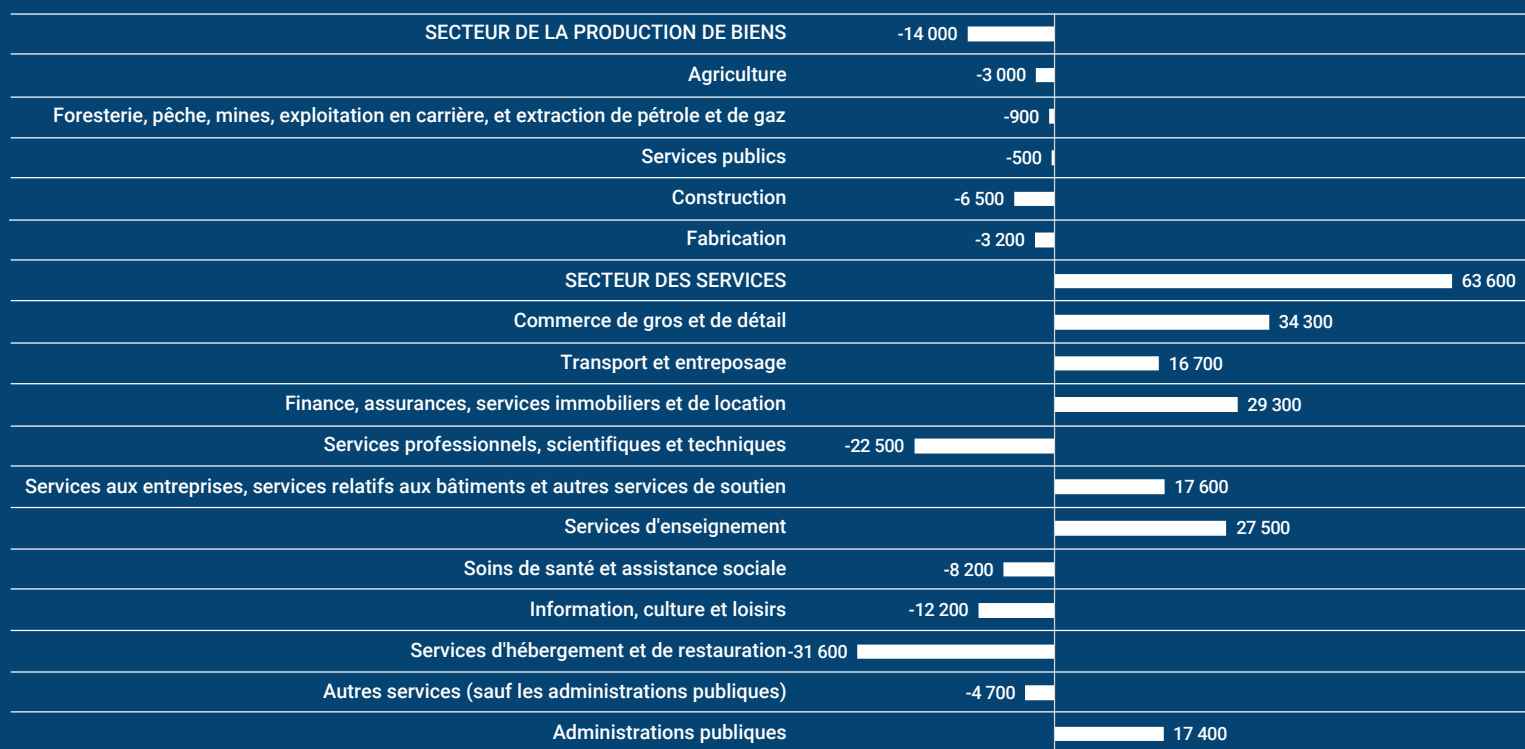
Industrie	Janvier 2023	Janvier 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,22 \$	23,28 \$	0,2 %	-1,9 %
Foresterie	32,90 \$	34,01 \$	3,4 %	0,0 %
Mines, pétrole et gaz	49,50 \$	48,76 \$	-1,5 %	-5,0 %
Services publics	49,98 \$	50,66 \$	1,4 %	-2,0 %
Construction	35,04 \$	37,10 \$	5,9 %	2,4 %
Fabrication de biens durables	33,68 \$	34,92 \$	3,7 %	0,3 %
Fabrication de biens non durables	31,71 \$	33,16 \$	4,6 %	1,1 %
Commerce de gros	34,33 \$	37,01 \$	7,8 %	4,1 %
Commerce de détail	22,72 \$	23,95 \$	5,4 %	1,9 %
Transport et entreposage	30,82 \$	32,80 \$	6,4 %	2,8 %
Finances et assurances	41,60 \$	44,19 \$	6,2 %	2,7 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	32,64 \$	35,68 \$	9,3 %	5,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,74 \$	46,35 \$	6,0 %	2,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,58 \$	26,37 \$	3,1 %	-0,3 %
Services éducatifs	38,01 \$	38,93 \$	2,4 %	-1,0 %
Soins de santé et assistance sociale	31,24 \$	32,96 \$	5,5 %	2,0 %
Information, culture et loisirs	30,93 \$	32,21 \$	4,2 %	0,7 %
Hébergement et services de restauration	19,15 \$	20,70 \$	8,1 %	4,4 %
Autres services	28,26 \$	30,08 \$	6,4 %	2,9 %
Administration publique	42,15 \$	44,05 \$	4,5 %	1,1 %

Les salaires dans le secteur public demeurent inférieurs à la croissance du salaire horaire moyen pour l'ensemble du marché du travail, les salaires réels dans l'administration publique n'ayant augmenté que de 1,1 % d'une année à l'autre, alors que les salaires réels montraient des valeurs négatives pour les travailleuses et travailleurs des services éducatifs, chutant de 1,0 % depuis janvier dernier. La croissance des salaires a été tout aussi faible dans les secteurs des ressources, notamment l'exploitation minière, pétrolière et gazière (-5,0 %) et la foresterie (0,0 %).

Au chapitre de la croissance mensuelle de l'emploi, les gains enregistrés en janvier se concentraient entièrement dans le secteur des services (+63 600). Tous les secteurs de la production de biens ont connu une baisse, entraînant une perte de 14 000 emplois dans l'ensemble.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de décembre 2023 à janvier 2024



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org